

C-I-L[®]
TUE FOURMIS EN POUDRE

Tue les fourmis, la punaise des céréales,
les perce-oreilles, les puces, les pyrales des prés
et d'autres insectes de la pelouse.

DOMESTIQUE

N° D'HOM. 26924 LOI P.A.

GARANTIE : carbaryl (SEVIN[®]) 5,0 %

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

500 g (1 kg)

Spectrum Brands IP Inc.,
P.O. Box 12001,
Brantford, ON
N3R 7W9

MODE D'EMPLOI : Traiter dès l'apparition des insectes ou de leur dégâts.

INSECTES DE LA PELOUSE :

Fourmis : Traiter de façon localisée, au besoin. Épandre sur les fourmilières et autour d'elles ainsi que le long des sentiers. Utiliser 250 g pour 10 m². Ne pas arroser pendant 2 jours. Si nécessaire, retraiter 2 ou 3 semaines plus tard.

Légionnaires, punaise des céréales, perce-oreilles, puces, millipèdes, moustiques, pyrales des prés et autres insectes : Tondre le gazon, et épandre 500 g pour 20 m². Épandre une mince couche uniforme sur les faces supérieures et inférieures des brins d'herbe, par temps calme, en début de matinée ou en soirée de préférence. Ne pas arroser pendant 2 jours. Si nécessaire, retraiter 2 ou 3 semaines plus tard.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Dangereux en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption par la peau. Bien se laver après l'emploi. Ne pas contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale, les étangs ni les ruisseaux. Très toxique pour les abeilles. Éviter d'appliquer sur les fleurs et les bourgeons.

PREMIERS SOINS : En cas de contact avec les yeux, rincer à l'eau pendant 15 minutes. En cas de contact avec la peau, laver énergiquement au savon et à l'eau. En cas d'ingestion, faire vomir la personne, et la transporter chez le médecin ou à l'hôpital ou appeler un centre antipoison aussi vite que possible. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale. SI LA PERSONNE EST SANS CONNAISSANCE OU EN CONVULSIONS, NE PAS ESSAYER DE LA FAIRE VOMIR.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Le carbaryl est un inhibiteur modéré et réversible de la cholinestérase. L'atropine en est un antidote.

ÉLIMINATION : Ne pas réutiliser le contenant. Envelopper le contenant vide et le jeter aux ordures ménagères.

Pour de plus amples renseignements sur ce produit ou en cas d'urgence, de déversement ou d'incendie, composer sans frais le 1 800 268-2806.

SEVIN[®] est une marque de commerce déposée du groupe de Bayer / Lic. Nu-Gro
Ovale C-I-L[®] ICI Canada Inc. / Lic. Nu-Gro
www.cil.nu-gro.com

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))